



## ANALYSE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES DES MEDIATEURS & AVOCATS

De janvier à décembre 2022

*Aujourd'hui la plupart des professionnels exerçant dans le champ de la famille sont confrontés à la complexité des interactions relationnelles vécues par les personnes qui viennent les consulter et le croisement entre différents champs disciplinaires devient une évidence tout comme un regard, une analyse pluri-professionnelles.*

*Par ailleurs, l'incitation législative du recours à la médiation pour les professionnels du champ judiciaires, dont les avocats, rend de plus en plus nécessaire cette approche pluridisciplinaire.*

*L'Analyse de la Pratique permet de renforcer et/ou de développer les acquis théoriques et d'éviter les risques de « dérapages » professionnels, d'alliance tout en actualisant ses connaissances théoriques. Il s'agit d'une approche concrète permettant de conceptualiser sa pratique en interrogeant les actes professionnels qui peuvent être posés de manière plus empirique.*

*Ce travail prend ses fondements dans les principes déontologiques sur lesquels le médiateur familial construit sa pratique et, notamment : le non jugement, le respect de chacun, la bienveillance, la confidentialité.*

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

A l'issue de la formation, le stagiaire aura acquis la capacité à :

- Comprendre les difficultés liées à leur pratique, éviter les « jeux d'alliances », repérer et analyser comment s'opèrent les dysfonctionnements, l'utilisation du cadre et de l'espace de médiation par les personnes, par le médiateur. Approfondir ses connaissances théoriques et, notamment, le contexte international (aspects légaux, psychologiques, sociologiques, culturels et leurs incidences sur le fonctionnement des groupes familiaux).
- Mieux maîtriser la méthodologie d'intervention spécifique aux différents contextes d'application de la médiation.

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apport de situations prises en charge par le professionnel permettant un échange réflexif avec le groupe et avec le formateur, une analyse et un approfondissement de la technique et des modes de gestion des entretiens.
- La confidentialité s'applique à tous, formateur inclus.
- L'exposé des situations se fera à partir d'une présentation orale et/ou avec un support. L'analyse des pratiques professionnelles est une articulation entre la mise à jour des savoirs théoriques et des savoir-faire professionnels.

### CONTENU ET PROGRAMME DE LA FORMATION

- Actualisation des techniques, courants et théories utilisées dans le cadre de l'exercice des fonctions professionnelles.
- Actualisation des techniques de gestion des conflits.
- Actualisation du Droit de la Famille.
- Approfondissement des techniques d'entretiens familiaux.
- Approfondissement des approches psychologiques de l'enfant, du couple, du conflit.

### ÉLÉMENTS MATÉRIELS

- Mise à disposition de tout le matériel informatique et pédagogique nécessaire.
- Support de cours au format numérique projeté sur écran.
- Accès à un padlet permettant de consulter et utiliser une banque de données.

### FORMATEUR ET RÉFÉRENT PÉDAGOGIQUE

Cette formation est sous la responsabilité de la Ligue Française pour la santé mentale (LFSM) ; elle est animée par **Jocelyne DAHAN**, médiatrice familiale Diplômée d'État, titulaire d'un Master 2 option





«Gestion/Audit/Formation », elle est formatrice et analyseur de pratiques professionnelles depuis de nombreuses années, notamment auprès de Médiateurs généralistes, médiateurs familiaux, avocats spécialisés en Droit de la Famille, professionnels de l'Action Sociale, directeurs et encadrants de services de médiation familiale.

## PUBLIC CIBLÉ

La formation est ouverte aux médiateurs en exercice et titulaires du diplôme d'État ou en cursus de VAE, aux médiateurs généralistes justifiant d'une formation (DU) et en exercice dans le contexte familial et enfin aux avocats.

Le groupe peut accueillir à minima 8 participants et de 10 au maximum. Si ce nombre n'est pas atteint la LFSM peut prendre la décision d'annuler la session.

## PRÉ-REQUIS

Outre le fait de justifier d'une formation spécifique : médiation généraliste, médiation familiale ou avocats, les candidats doivent justifier à minima de trois années d'exercice professionnel.

## INSCRIPTIONS ET MODALITÉS D'ACCÈS

Les inscriptions sont prises en compte par ordre d'arrivée des dossiers complets, les inscriptions doivent arriver dans un délai de trois semaines avant le début de la formation au plus tard.

Les dossiers d'inscription sont disponibles sur le site de la LFSM rubrique « Votre formation en pratique » ou sur le Padlet « Votre formation en pratique » :

<https://padlet.com/Liguefsm/3wbfdas1rdm8npck>

## DURÉE ET DATES

Six séances annuelles par an en journée, demi-journée les lundis : 24 janvier, 21 mars, 16 mai, 27 juin, 17 octobre, 5 décembre 2022 de 17h à 20h30, soit 21 heures annuelles.

En regard du contexte sanitaire les séances pourront être organisées à distance.

## LIEU

A Paris dans les locaux de la LFSM 11, rue Tronchet 75008 Paris. Métro : Madeleine ou Saint Lazare. RER : Auber.

## COÛT

Le coût est de cette session de formation est de 50€/session soit 300€, elle peut faire l'objet d'une prise en charge employeur ou pour une demande de prise en charge par un OPCO, un fond de formation pour les professionnels exerçant en secteur libéral.

Le coût s'entend TTC, la LFSM étant une association elle n'est pas assujettie à la TVA. Un acompte de 100€ doit être joint à la demande d'inscription.

## ÉVALUATION & VALIDATION

Une convention de formation avec l'employeur ou le stagiaire est adressée après retour de la fiche d'inscription.

Cette session de formation s'inscrit dans le cadre de la formation continue, une attestation de suivi (21 heures) sera délivrée à l'issue de la session en regard des fiches d'émargement.

En amont et en aval de la session un questionnaire d'auto-évaluation. A la fin de chaque session une évaluation orale est effectuée par le formateur et permet d'ajuster le mode pédagogique. À l'issue de la session une évaluation orale qualitative est effectuée, puis un questionnaire de satisfaction est remis à chaque participant.

L'analyse de ces éléments permet aux formateurs d'ajuster leur mode d'intervention au plus près des attentes des participants.

La synthèse est adressée à chaque participant, au formateur et aux employeurs.

**Si vous êtes concerné par une situation de mobilité réduite ou autre forme de handicap prenez attache avec notre référente : Farah ZHORY [lfsm@orange.fr](mailto:lfsm@orange.fr) ou 01 42 66 20 70**

